

En octobre 1999, le Conseil Régional définissait les "orientations régionales pour le Droit à la Ville". Il décide d'en faire un enjeu de solidarité territoriale et de cohésion urbaine et sociale, de l'emploi et de la démocratie dans les quartiers en difficulté. Il en dégage alors quatre priorités autour de l'amélioration de la vie quotidienne, de la cohérence entre éducation, formation et activité économique, du soutien à la vie associative et de l'égalité d'accès aux services publics.

L'ouverture du Centre de ressources pour la Politique de la Ville participe de cette politique. Elle est l'aboutissement d'un travail collectif exemplaire qui a demandé volonté, ténacité et

persévérance de la part des partenaires impliqués dès ses origines (Etat, Région, Caisse des Dépôts et Consignations, Association régionale HLM). C'est, également, le début d'un vaste chantier qui permet à notre région de rejoindre aujourd'hui le réseau national des centres de ressources Politique de la Ville, et d'offrir un outil performant au service de tous les acteurs de la Ville.

Que notre Centre de ressources ait pris la forme d'un GIP marque encore plus la volonté des partenaires de lui donner une assise lui permettant de se développer et de devenir un véritable moyen efficace d'appui, d'orientation et de qualification.

Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la participation active de tous ceux concernés par la vie du GIP, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins: professionnels de la Politique de la Ville, équipes opérationnelles, responsables associatifs, travailleurs sociaux, architectes, urbanistes, chercheurs, mais aussi, les élus des différentes Collectivités et Assemblées.

Notre ambition est de créer l'inter échange, de générer des réflexions et des analyses au sein de ce réseau actif, afin de parfaire les pratiques professionnelles et d'améliorer in fine le quotidien du Citoyen des Villes.

Odette Casanova,
Conseillère régionale,
Présidente du Groupement
d'Intérêt Public



OUVERTURE DU CENTRE DE RESSOURCES

Ca y est !

Après plusieurs mois d'un travail collectif associant les partenaires du GIP - Etat, Région, CDC, ARHLM - le cabinet d'études Tetra, et les usagers représentés par le Collectif des acteurs et professionnels de la Politique de la ville et l'association Villes en lien, le Centre de ressources pour la politique de la ville dans la région Provence Alpes Côte d'Azur est enfin né officiellement le 25 février 2002 par un arrêté portant approbation de la Convention constitutive du GIP.

Après avoir été hébergé quelques semaines dans les locaux de l'Association régionale HLM, le Centre de ressources s'installera dans ses locaux définitifs à la fin octobre. La localisation de ces locaux, situés 4C, place Sadi Carnot à Marseille dans le 2ème arrondissement (en fait dans la rue de la République), devrait, en raison de leur situation proche des sorties d'autoroutes (A7, A55 et A50 par le tunnel Prado Carénage), permettre un accès rapide à tous ceux et celles qui viendront de plus loin. Une grande salle de réunion pourra être mise à la disposition des personnes qui auraient besoin d'organiser des rencontres. Le centre documentaire sera ouvert à tous : ouvrages, revues, dossiers thématiques et géographiques, documents contractuels, seront progressivement acquis et proposés en consultation. CRPV - PACA : 4C, place Sadi Carnot, 13002 Marseille

LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA RÉGION

La politique de la ville au niveau régional comporte

16 CONTRATS DE VILLE

NICE AGGLOMÉRATION (CARROS, CAGNES-SUR-MER, DRAP, LA TRINITÉ, SAINT-ANDRÉ, SAINT-LAURENT ET NICE), VALLAURIS, AIX-EN-PROVENCE, ARLES, LA CIOTAT, MARSEILLE, MIRAMAS, PORT-DE-BOUC/MARTIGUES, PORT - SAINT-LOUIS DU RHÔNE, SALON DE PROVENCE, DRAGUIGNAN, FRÉJUS/SAINT-RAPHAËL, LA SEYNE SUR MER, TOULON, AVIGNON, CARPENTRAS

2 GRANDS PROJETS DE VILLE

MARSEILLE - SEPTÈMES ET LA SEYNE SUR MER

1 OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

LA CIOTAT

9 CONVENTIONS RÉGIONALES DE POLITIQUE DE LA VILLE

DIGNE, MANOSQUE, GAP, GRASSE, APT, BOLLÈNE, CAVAILLON, L'ISLE SUR LA SORGUE, SORGUES

10 CONVENTIONS D'OBJECTIFS

BRIANÇON, CANNES, VALBONNE, BERRE L'ETANG, BRIGNOLES, HYÈRES, LE LUC, LE MUY, SAINT MAXIMIN LA SAINTE-BAUME, PERTUIS

1 PLAN D'ACTION PUBLIQUE

ORANGE

35 CONTRATS LOCAUX DE SÉCURITÉ

48 ZONES URBAINES SENSIBLES

30 ZONES DE REDYNAMISATION URBAIN

ET 3 ZONES FRANCHES URBAINES

LE CONTEXTE

UN CONTEXTE RÉGIONAL PARTICULIER

L'activité du Centre de ressources s'inscrit dans un contexte régional marqué par les contrastes. En effet, si la région PACA est très urbanisée - troisième au niveau national par l'importance de sa population, elle comprend 3 des 10 plus grandes agglomérations de France, 27 villes de plus de 25000 habitants - elle est aussi le lieu où le haut pays et certaines zones rurales de plateaux comptent parmi les espaces les moins peuplés de France, et connaît de nombreux pays en émergence.

Le PIB régional représente 7 à 8 % du PIB national, il est fortement structuré autour des Services (70% du PIB).

Les ZUS (Zones urbaines sensibles) représentent, selon les chiffres du dernier recensement, 9,1% de la population régionale, soit 407 828 habitants dont 37% a moins de 25 ans. Dans ces zones le taux de chômage total est de 33,5%, le nombre d'actifs ayant un emploi est égal à 107 083.

ET UN CONTEXTE NATIONAL EN ÉVOLUTION

La politique de la ville est une politique en mutation : en effet, les modifications législatives intervenues ces dernières années à travers les lois Voynet (loi d'orientation pour l'aménagement du territoire), Chevènement (loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération

Les rencontres régionales de l'automne 2001

Quatre rencontres régionales (Bollène, Arles, Aix-en-Provence, Fréjus) ont réuni en novembre - décembre 2001 167 personnes. Le public le plus représenté est celui des équipes opérationnelles, puis celui des associations et des réseaux /structures ressources, des collectivités territoriales et des élus. Les attentes exprimées par les publics prioritaires sont les suivantes : une demande d'accompagnement de l'insertion professionnelle des nouveaux membres des équipes opérationnelles, notamment sur un plan pratique (exemple : identification des référents politique de la ville dans les différentes institutions) ; ...

intercommunale), Solidarité et Renouveau Urbain, Démocratie de proximité, d'une part, et les évaluations intermédiaires des contrats de ville de 2003 d'autre part, conduisent à un nécessaire repositionnement de la politique de la ville pour les années 2003-2006. Si la maîtrise d'ouvrage des contrats de ville se situe bien, désormais, à l'échelle de l'agglomération, ce glissement du niveau de gouvernance suscite bien des inquiétudes (sentiment de perte d'autonomie de la part des équipes territoriales des contrats de ville et de leurs élus - ces derniers n'étant pas forcément élus à la politique de la ville au niveau de l'agglomération) et des questionnements relatifs aux modes d'articulation entre agglomérations et communes. Il y a là des questions essentielles qui se posent à tous les niveaux de la gouvernance : Comment permettre aux différents acteurs de se repérer et de situer les niveaux pertinents de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre ? Comment éviter les perceptions d'éloignement

... pour les responsables de collectivités territoriales, deux questions émergent : d'une part, la nécessité que le Centre de ressources agisse auprès des responsables des services sectoriels (droit commun) pour stimuler le lien avec la politique contractuelle ; d'autre part, un besoin de confrontation entre acteurs au sujet des nouvelles échelles territoriales et de la multiplication des politiques territoriales. Les associations locales, elles, revendiquent un besoin de qualification, d'autant plus important qu'elles sont entrées dans une logique de portage de projet. Enfin, les élus témoignent de l'enjeu à réaliser leur mandat dans le cadre d'une nouvelle gouvernance, et aussi de leur besoin de mieux comprendre une politique qui leur apparaît complexe. Sur le plan des thèmes à approfondir, certains ont été cités de façon récurrente : nouvelle échelle territoriale des contrats de ville et nouvelle gouvernance ; contrat de ville/autres politiques territoriales ; évaluation de la politique de la ville ; participation des habitants ; parentalité ; maltraitance.

Les échanges ont permis de constater que les missions du GIP énoncées dans les statuts sont clairement approuvées ; certains points ont toutefois été ajoutés ou précisés : l'intérêt pour un lieu où l'on se ressource, où l'on vient chercher un appel d'air, le sentiment d'appartenir à des réseaux pour rompre un isolement certain ; la production d'expertise, notamment à partir du gisement des études régionales ; un intérêt certain pour des fiches d'expériences, avec une réserve cependant sur la coproduction de ces fiches ; la réalisation en priorité d'un annuaire des acteurs dans la région ; l'accès à l'information sur le droit commun.

des circuits de décisions et accompagner la demande de plus en plus forte d'une action publique au plus près des habitants ?

Comment ces derniers ou leurs représentants vont-ils reconnaître ces nouveaux paysages institutionnels ?

Comment mieux qualifier les acteurs de la politique de la ville ?

Comment accompagner les processus de changement pour atténuer les décrochages ou ruptures culturelles ?

Les projets du centre de ressources doivent intégrer ces questionnements et prendre en compte la spécificité de la région PACA. Il devra pour cela avoir la capacité d'être une structure d'appui aux villes, territoires et pays.

LES PREMIÈRES ACTIONS DU CENTRE DE RESSOURCES

Les projets du Centre de ressources sont conçus afin de répondre de façon la plus appropriée possible aux besoins décelés notamment par l'enquête du bureau d'études Tetra, et exprimés aussi lors des 4 rencontres régionales (voir le compte-rendu en encadré). Ces modes opératoires varient selon le public et les thèmes abordés : groupes de travail, cycles de qualification, rencontres régionales...

PARMI LES PREMIÈRES ACTIONS MISES EN PLACE À L'AUTOMNE :

LE PREMIER ATELIER DE TRAVAIL URBAIN :

Un projet de territoire éligible aux fonds européens

Cet atelier, initié par le CRPV et mis en œuvre par la Délégation régionale du CNFPT dans le cadre de l'accord DIV/CNFPT a pour objectif d'aider les professionnels à construire, à partir des spécificités du terrain, un projet éligible aux critères de la Communauté européenne. Il s'adresse aux chefs de projets, agents de développement, chargés de mission thématique au sein des collectivités, responsables d'associations.

Les objectifs pédagogiques sont d'identifier les opportunités de financements européens pour adapter le processus de montage des dossiers aux projets locaux ; d'identifier les différents outils de mise en œuvre des politiques européennes en Provence Alpes Côte d'Azur et de repérer quels sont les projets locaux susceptibles d'en bénéficier. Cet atelier se déroulera en trois temps, de novembre 2002 à juin 2003 (5 journées en tout). Les stagiaires bénéficieront d'un accompagnement méthodologique.

Contact : Dominique Michel; tel : 04 91 90 20 69 ; Henri Doerr, Délégation régionale CNFPT ; tel : 04 94 08 96 42

Parmi les actions développées par le Centre de ressources figure la reprise des Ateliers Rencontres Régionales de la Réhabilitation qui jusqu'à la fin 2002 sont assurés par la DRE et le CETE.

Les différents partenaires et financeurs de ces Ateliers qui existent depuis 10 ans ont décidé de passer le relais au Centre de ressources qui a été associé à la préparation du troisième atelier (8 octobre) de cette année sur le thème de la participation des habitants. Le changement d'appellation de ces ateliers marquera ce passage de témoin en janvier 2003 ; ils seront aussi très probablement délocalisés sur 3 sites (par exemple Avignon, Aix en Provence, Fréjus ou Nice).

Contact : Dominique Michel ; tel : 04 91 90 20 69

L'INSTALLATION DE LA CONFÉRENCE DES VILLES ET DES AGGLOMÉRATIONS

Instance consultative du GIP au niveau des élus, cette Conférence des Villes tiendra sa première réunion en décembre 2002 ou janvier 2003. Le Centre de ressources proposera à cette occasion aux élus une journée de réflexion et de débats sur les questions de gouvernance au regard des évolutions des territoires administratifs et politiques et de leurs champs de compétence, réflexion qui s'effectuera sous le prisme de leur délégation : la politique de la ville.

Contact : Dominique Michel ; tel : 04 91 90 20 69

LA MISE EN PLACE D'UN LIEU D'ACCÈS À L'INFORMATION

Le centre de documentation : Le fonds documentaire de départ - constitué d'une partie du fonds documentaire du premier centre de ressources - sera progressivement actualisé et informatisé. Un effort particulier sera porté au repérage et à l'acquisition de la littérature grise (études et rapports). Cependant, l'objectif n'est nullement de créer un nouveau centre de documentation qui viserait l'exhaustivité, mais bien plutôt, en raison de l'évolution de l'offre documentaire sur internet, d'installer une veille permanente sur les sources et ressources dans les domaines concernés par la politique de la ville, en complémentarité avec les centres de ressources régionaux ou nationaux, et d'être en mesure de proposer aux acteurs de la politique de la ville une aide pour accéder à ces multiples ressources. Il sera aussi proposé un accès au site extranet de la DIV, qui met en ligne un SIG (Système d'information géographique). Bien entendu, la consultation sur place étant quasiment impossible pour la plupart des acteurs, on pourra aussi solliciter le centre documentaire par téléphone ou par e mail sur des questions qui donneront lieu à une réponse immédiate (parfois simple orientation) ou à une réponse plus élaborée et nécessitant plus de temps.

Contact : Isabelle Marguerite ; tel : 04 91 90 20 69

LA LETTRE DU CENTRE DE RESSOURCE

Une lettre trimestrielle offrant à la fois une information sur les actions et projets du Centre de ressources et sur l'actualité de la politique de ville notamment en région sera publiée. Cette lettre est appelée à évoluer et à devenir un outil de centralisation et de rediffusion des informations qui pourront circuler plus aisément.

Contact : Isabelle Marguerite

L'œil sur

(Repérage documentaire)

Publications

RÉFÉRENCIEL DE COMPÉTENCES DES MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : LE MÉTIER DE CHEF DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE. RAPPORT FINAL POUR LA DIV

Maurice Blanc, Gilbert Grandjean, Jean-François Sipp et al. Nancy : CUCES-Université ; Paris : DIV, 2002, 52p.

Ce travail mené par une équipe de recherche, le CUCES, constitue une première tentative pour définir ce qui pourrait constituer la "valeur ajoutée" spécifique du chef de projet DSU, à travers l'approche de situations clés et des entretiens avec des professionnels, des employeurs et des centres de ressources. Il définit 5 axes constitutifs de la compétence des chefs de projets.

Contact : DIV ; 01 49 17 46 46

RAPPORT D'INFORMATION FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN SUR LES ZONES FRANCHES URBAINES

Pierre ANDRE, Paris : Sénat, 2002 (les Rapports du Sénat, n° 354) Dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, la loi du 14 novembre 1996 a créé 44 zones franches urbaines (ZFU), dans lesquelles l'Etat a exonéré de charges sociales et d'impôts, pendant cinq ans, les entreprises de moins de 50 salariés exerçant une activité économique de proximité. Le rapport établit une évaluation de ce dispositif, destiné à lutter contre le chômage et la pauvreté et à requalifier des quartiers très défavorisés, cinq ans après sa mise en oeuvre. Il émet également des propositions pour le relancer.

LES CONTRATS DE VILLE 2000-2006.

ATLAS RÉGIONAL

Deux ans après la signature des contrats de ville, ce document dresse une première photographie des dispositifs contractuels à l'échelle nationale. Il donne les caractéristiques principales des contrats en œuvre : types de dispositifs et géographie, engagements financiers.

Contact : DIV, tel : 01 49 17 46 46

L'ATLAS DES MÉTROPOLITAINS

Parution du deuxième tome de cet atlas réalisé par l'INSEE, la DDE 13, l'AGAM et l'AUPA. Le premier permettait de caractériser le territoire de la région urbaine Aix-Marseille, celui-ci s'attache à caractériser la population.

Contact : DDE ; AGAM ; INSEE

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE

L'AGGLOMÉRATION D'AIX-EN-PROVENCE

Réalisé par l'AUPA pour le compte du PLIE.

Contact : AUPA ; tel : 04 42 23 12 17

QUESTIONS URBAINES ET POLITIQUES DE LA VILLE

Sous la direction de Bernard BALZANI, Roger BERTAUX et Jean BROT

Ville et société se confondent. La mondialisation de l'économie, les mutations d'une civilisation désormais postindustrielle minent la qualité des rapports entre les individus. La question urbaine préoccupe autant les citoyens que les pouvoirs publics. Quels sont les rapports de la ville à ses banlieues ? Comment appréhender la diversité des populations, des modes de vie ? Comment évaluer l'impact des grands chantiers engagés par les politiques de la ville ?

Contact : éditions l'Harmattan ; tel : 01 40 46 79 20

UNE SOCIOLOGIE DU RAP À MARSEILLE.

IMAGES MARGINALES ET IMMIGRÉES

Béatrice SBERNA, Paris : éditions l'Harmattan, 2002

Comment se construit une identité immigrée ? Comment un jeune de la seconde et troisième génération est amené à adopter des comportements marginaux ? C'est le thème central de cet ouvrage, où nous sont livrés un état socioéconomique de chaque territoire de la ville de Marseille, une description très précise des techniques musicales et le récit d'une histoire locale artistique.

Contact : éditions l'Harmattan ; tel : 01 40 46 79 20

CONSEILS DE QUARTIERS, MODES D'EMPLOI

ADELS, Paris : ADELS, 2002, 100p.

Cet ouvrage a été conçu comme un guide pratique d'accompagnement des acteurs. Il est issu de 40 ans de travaux sur l'exercice de la démocratie locale, de rencontres avec des élus, des professionnels et des groupes d'habitants dans le cadre de l'Observatoire des initiatives locales de citoyenneté.

Contact : ADELS ; tel : 01 43 55 40 05

LA JUSTICE DE PROXIMITÉ

Didier PEYRAT, Paris : la Documentation Française, 2002

S'inscrivant dans un mouvement général de territorialisation des politiques publiques, dont la politique de la ville est l'élément moteur, la justice de proximité est confrontée à une pluralité d'enjeux.

L'insécurité et la délinquance qui se développent, notamment dans les quartiers les plus défavorisés, rendent de plus en plus nécessaire un traitement plus adapté aux besoins réels des justiciables. L'essor de nouvelles pratiques de conciliation à tous niveaux en témoigne clairement. Il s'agit également pour la justice de développer des partenariats avec d'autres institutions et acteurs, dont elle peut dans certains cas être éloignée.

Contact : la Documentation française ; tel : 01 40 15 70 00

L'ANNUAIRE SOCIAL DE MARSEILLE

Mise à jour de cet annuaire qui recense environ 700 organismes marseillais à vocation sociale, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Un index des mots-clés et une table des matières aident à la recherche. Cet annuaire est aussi disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.mairie-marseille.fr

Contact : Mairie de Marseille, direction générale des affaires sociales ; tel : 04 91 55 96 72

A CHACUN SON MÉTIER !

PROFESSIONNELS EN MUTATION

Emergence de nouveaux métiers, révolutions administratives, contractualisation, partenariat, toutes ces notions se sont imposées comme les clés d'une action publique moderne en matière de sécurité et suscitent des interrogations fortes sur le devenir du "métier". C'est là une réflexion menée par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), (Cahiers de la sécurité intérieure, 2002)

Contact : la Documentation Française ; tel : 01 40 15 75 00

LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Alain CACHEUX, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer

Le 2 juillet 2001, le Premier ministre a demandé un rapport sur la production des logements sociaux et sur les évolutions souhaitables des relations entre l'Etat et les organismes HLM, ainsi que sur l'implication des collectivités locales dans ce domaine.

Contact : la Documentation Française ; tel : 01 40 15 75 00

GUIDE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT.

ANAH, DATAR, Ministère de l'Équipement (DGUHC), AMF

Réactualisation de ce guide réalisé par le réseau "Habitat et Développement". Il détaille les différentes aides à l'habitat et les modalités de partenariat (intercommunalité, outils financiers, outils d'urbanisme).

Initiatives

Observatoire départemental des copropriétés

DANS LE CADRE DU PACTE DE RELANCE POUR LA VILLE ET À L'INITIATIVE DU PRÉFET, UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COPROPRIÉTÉS A ÉTÉ CRÉÉE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE EN 1999.

EN COMPLÉMENT DES 5 PLANS DE SAUVEGARDE DÉJÀ MIS EN PLACE, ELLE A DÉCIDÉ LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES COPROPRIÉTÉS FRAGILISÉES HORS MARSEILLE. ELLE A CONFIE À L'AGENCE D'URBANISME POUR LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE ET AU PACT ARIM POUR LE RESTE DU DÉPARTEMENT LE REPÉRAGE ET L'ANALYSE DES AUTRES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ. 8 COPROPRIÉTÉS ÉTUDIÉES CUMULENT LES DIFFICULTÉS, 4 AUTRES CONNAISSAIENT DES DYSFONCTIONNEMENTS PLUS PONCTUELS ET 16 SONT " À SURVEILLER ".
FANNY GOSSE, AGAM, TÉL : 04 88 91 92 50

Carnets du territoire

L'AGAM A CONÇU UN PETIT ATLAS DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE COMPOSÉ DE CARTES DIAGNOSTICS DESTINÉES À ÉTAYER LES RÉFLEXIONS DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉLABORATION DU SCOT. CES SOIXANTE-QUINZE PLANCHES DONNENT À VOIR LA STRUCTURATION, LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET LES POTENTIALS DE DÉVELOPPEMENT. ELLES CONSTITUENT AVANT TOUT UN OUTIL DE DÉBROUSSAILLAGE VISUEL DONT L'OBJECTIF EST D'AIDER LES DIFFÉRENTS ACTEURS À PRENDRE CONSCIENCE DES ENJEUX PRINCIPAUX ET DES CONTRAINTES DONT IL FAUDRA TENIR COMPTE POUR LES FUTURS AMÉNAGEMENTS URBAINS QUI SERONT DE PLUS EN PLUS CONSIDÉRÉS À UNE ÉCHELLE SUPRA COMMUNALE ET ÉTROITEMENT LIÉS AUX PROBLÉMATIQUES PAYSAGÈRES.

FRÉDÉRIC ROUSTAN, AGAM, TÉL : 04 88 91 92 10 ;

CHRISTOPHE TRINQUIER, AGAM, TÉL : 04 88 91 92 20

L'ODAS lance un groupe de réflexion sur "Décentralisation, Territoires et Action sociale",

AVEC LA PARTICIPATION DE DIRIGEANTS DE COLLECTIVITÉS LOCALES, DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DU MONDE ASSOCIATIF.

LES CONCLUSIONS SERONT PRÉSENTÉES À L'OCCASION DES 4ÈMES RENCONTRES NATIONALES DE MARSEILLE QUI AURONT LIEU LES 3 ET 4 JUILLET 2003.

L'ODAS engage également une recherche-action avec une quinzaine de villes sur le thème "villes et Développement Social".

IL S'AGIT D'EXPÉRIMENTER IN CONCRETO LES RECOMMANDATIONS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ODAS EN MATIÈRE DE DIAGNOSTIC SOCIAL, D'ÉLABORATION DU CONTRAT SOCIAL COMMUNAL ET DE MOBILISATION DES PROFESSIONNELS ET DES HABITANTS.

Contact : Tél : 01 44 07 05 52

Agenda

Dans la région :

36ÈME CONGRÈS NATIONAL DES SEM

(12ÈME SALON DU DÉVELOPPEMENT LOCAL), 15, 16, 17 octobre 2002, à Marseille

Nombreux ateliers et carrefours pendant ces trois journées, inaugurées par une séance plénière consacrée à l'Europe : élaboration d'un cadre juridique communautaire, opportunités pour les entreprises publiques locales, développement du droit de la concurrence, nouveaux modes de coopération public-privé.

Contact : sur le programme : 01 53 32 22 00 ; inscriptions : 02 31 14 14 14 ; inscription@congres-deauville.com

ASSISES NATIONALES DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE,

17, 18, 19 octobre 2002, à Marseille

La préparation de ces Assises s'est faite pendant plusieurs mois et a suscité des réflexions autour des thèmes suivants : les besoins des jeunes ; la mission éducative de la prévention spécialisée ; le sens des principes d'intervention de la prévention spécialisée dans le contexte sociétal actuel ; quel place pour le fait associatif en prévention spécialisée ?

Quel positionnement politique et administratif pour la prévention spécialisée à l'avenir ?

Contact : CNLAPS ; tel : 04 79 34 36 25 ; contact@cnlaps.asso.fr

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, le 24 octobre, à Marseille

Journée d'information et d'échanges organisée par l'Association des Maires de France et Mairie 2000, avec l'Union des maires des Bouches-du-Rhône et l'AREAT (Association régionale d'études et d'actions auprès des tsiganes).

Contact : Denis Klumpp ; tel : 04 91 13 25 30

XIIIÈME RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME : TERRITOIRES EN QUÊTE D'IMAGES, LES RESSORTS DE L'ATTRACTIVITÉ.

les 11, 12, 13 décembre 2002, à Marseille

Parmi les questions abordées : comment les " Grands projets " peuvent-ils redynamiser et renforcer la cohésion des territoires dévalorisés et socialement divisés ? Images vécues, images perçues... comment les territoires vivent-ils et projettent-ils leur image ?

Contact : FNAU ; tel : 01 45 49 32 50 ; fnau@fnau.org ; AGAM ; 04 88 91 92 93 ; agam@agam.org

Ailleurs

DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES PORTEUSES DE FUTUR.

5ÈMES RENCONTRES DE VILLIERS LE BEL, 21 et 22 novembre 2002

Ces rencontres feront le point sur les actions menées pour tisser les liens entre générations, que ce soit dans les domaines de l'habitat, de la lutte contre l'exclusion, des loisirs, et serviront plus particulièrement à informer les participants sur les outils d'action et de diffusion des meilleures initiatives ou encore sur les démarches de mutualisation des savoir-faire et des productions d'outils d'action.

Contact : 01 34 29 29 35 ; www.accordages.com/rencontres.html

LES POLITIQUES MUNICIPALES FACE AUX PATHOLOGIES URBAINES, DE 1789 À L'AN 2000, À ROUEN, du 4 au 7 décembre 2002

Colloque scientifique international organisé par le Groupe de recherche d'Histoire. Parmi Les thèmes des tables rondes : les désordres urbains et leurs régulations ; autour des politiques de la ville ; expériences et réalisations municipales de pratiques sociales urbaines en France et à l'étranger au XXème siècle.

Contact : GRHIS ; tel : 02 35 14 61 48

LES JEUNES ET LA SÉCURITÉ, 17 décembre 2002 à Paris

Les nouvelles rencontres de la DIV se consacrent au thème de l'innovation dans la politique de la ville. Spécialistes et personnes intéressées seront au rendez-vous.

Contact : DIV ; Elisabeth Zucker - mailto : elisabeth.zucker@ville.gouv.fr

LES ENTRETIENS 2003 DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ORGANISÉS PAR LA DATAR, LA CDC ET L'OCDE, 20 janvier 2003 à Paris

Le thème des prochains Entretiens est celui de la place des régions dans le développement des territoires. Thèmes abordés : compétitivité régionale et mondialisation, région et cohésion territoriale, région et environnement.

Contact : entretiens.territoire@datar.gouv.fr

Dernière minute

Rénovation urbaine

Depuis le début de l'été, le ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine mobilise les Villes, les Préfectures et le Mouvement HLM afin de définir des territoires prioritaires dans le cadre des Contrats de ville, territoires qui pourront dès 2003 faire partie d'un plan d'accélération de transformation et rénovation urbaine. A cet effet, les préfectures sont mobilisées, ainsi que la DIV et la DGUHC qui mettent en place une équipe pluridisciplinaire d'expertise, d'appui technique et méthodologique afin de favoriser cette accélération.

A souligner

La journée inaugurale du plan de formation du Contrat de Ville de Marseille, le 26 septembre dernier. Le thème portait pour cette première journée sur " Histoire et géographie de la relégation sociale à Marseille depuis les années 50 ". Le plan de formation a été élaboré par Antigone Formation . Contact : Direction de la Politique de la Ville-Marseille ; Marc Gallardo ; tel : 04 91 55 43 99

Les Rencontres de la DIV

Les prochaines rencontres, le 24 octobre, portent sur le thème : travail, emploi et Politique de la Ville : entre impulsion et réparation.

Appel à projet de la Fondation de France sur le thème " Logement et solidarité de voisinage "

Sont éligibles les projets qui visent à : aider l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans un logement durable ; créer ou consolider des relations de voisinage ; aider les résidents à s'approprier leur habitat et leur environnement. Contact : Patrice Cieutat ; tel : 01 44 21 31 00 ; fondation@fdf.org

Si vous souhaitez continuer à recevoir la Lettre d'information du Centre régional de ressources, pourriez vous nous aider à mettre à jour notre base de données d'adresses en remplissant très lisiblement le formulaire ci-joint. Pensez à nous signaler tout changement, notamment au niveau des adresses e mail !

NOM, PRÉNOM :

ORGANISME :

SERVICE :

TITRE :

FONCTION :

TEL, FAX, PORTABLE :

E MAIL :



CRPV-PACA Groupement d'Intérêt Public
4C, Place Sadi Carnot
13002 Marseille - tel. 04 91 90 20 69
email : crpv-paca@wanadoo.fr



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

